

Michel Nortier nous donne également un aperçu du contenu de la chartre elle-même : le roi a créé la commune de Compiègne “pour la paix”, le préambule signale en effet les problèmes créés par les chanoines. Il rappelle ensuite la confiance que le roi accorde à “ses communes”, notamment en période de guerre.

Enfin, dans une approche scientifique qui évoque la chartre comme un objet archéologique, monsieur Nortier montre que la chartre de Compiègne, qui imite celle de Soissons, elle même inspirée de celle de Beauvais, contient des variantes qui ne laissent pas d’être problématiques pour l’historien. Que penser en effet du passage du mot *communia* au mot *communio* et du passage du mot *archidiaconus* au mot *major* (maire) ? Les jurés apparaissent timidement, ce sont “ceux qui gardent la commune”, mais la chartre ne donne que peu de détails sur son administration. Le texte se compose de dix huit articles, plus un article sur la mainmorte, l’ensemble se résumant à la recommandation par le roi de “bien s’entendre”. Pour finir, monsieur Nortier nous commente le document en montrant les nombreuses abréviations, l’épigraphie propre au monogramme royal LUDOVICUS, le sceau et les indications de lieu et de date. Il conclut en affirmant que la chartre est un original gardant toute sa valeur, même si les variantes qu’il présente ne sont pas encore élucidées.

De nombreuses questions sont alors posées aux deux érudits. La chartre originale, récemment restaurée, et bien encadrée par les soins du nouveau conservateur de la bibliothèque municipale, Juliette Lenoir, trônait à l’honneur durant cette séance, à laquelle assistait notamment des représentants de villes de communes, telles que Noyon, ou même de Huy, ville jumelle de Belgique, possesseur de la plus ancienne chartre de commune.

**15 novembre**

**Jean JOLIVET,**

Directeur de recherches à l’Ecole pratique  
des Hautes études en sciences religieuses

*Roscelin de Compiègne*

Jean Jolivet est spécialiste d’Abélard, qui eut un temps pour maître Roscelin de Compiègne. L’abbé Bernard Merlette en introduction brosse une rapide biographie du personnage, assurément originaire de notre ville, et chanoine de l’abbaye Saint-Corneille, né vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Contemporain de saint Anselme et d’Yves de Chartres, Roscelin est antérieur d’un peu plus d’une génération à Pierre Abélard (né en 1079) et à saint Bernard de Clairvaux. Originaire de Compiègne, (*Radulphus, Compendiensis*), Roscelin, a été élevé et instruit dans la province ecclésiastique de Soissons. Lors d’un concile tenu dans cette ville vers 1090-1092, il

sera condamné pour une thèse sur la trinité divine qu'il est contraint d'abjurer. Passé en Angleterre, il en est bientôt expulsé pour avoir dénoncé les mœurs dissolues des prêtres et abbés. Mais bien reçu à Rome par Urbain II, pape réformateur, on le voit ensuite chanoine à Besançon, puis à Loches où il enseigne, en particulier au jeune Pierre Abélard. Mais les relations entre le maître et l'élève ne seront pas bonnes et l'échange de lettres entre eux vers 1120 sera très dur. Abélard critique la théorie trinitaire de son maître, mais sera lui aussi condamné à brûler son propre ouvrage *De unitate et trinitate divina* au concile de Soissons de 1121. Roscelin meurt dans les années 20 sans avoir pu débattre avec son ancien disciple comme il le souhaitait.

La doctrine de Roscelin n'est pas facile à connaître, vu le petit nombre de textes connus. Il est cité comme l'un des "puissants sophistes" de la seconde moitié du XIe siècle, c'est-à-dire en fait logicien, l'art logique portant sur les mots. A l'époque, on ne connaissait les œuvres antiques que par les traductions de Boèce (exécuté en 524 pour raisons politiques), quelques traités d'Aristote et *L'introduction aux catégories* de Porphyre de Tyr composé au IIe siècle, où l'auteur évoquait le débat séculaire entre l'idéalisme platonicien et le relatif empirisme d'Aristote. La question sur les universaux est désormais posée : genres, espèces existent-ils comme des réalités, ou seulement dans les esprits ?

- Diverses tendances se sont alors constituées au cours du Moyen Age autour de la nature des universaux : on y distingue les réalistes affirmant que les genres et espèces sont des choses, et les nominalistes pour qui c'étaient des mots ; mais aussi les vocalistes auxquels appartenait Roscelin, dont on voit mal ce qui les distingue des nominalistes. Pour le réaliste Guillaume de Champeaux : "une chose essentiellement la même était toute entière en chacun de ses individus, sans qu'il y ait entre eux de diversité d'essence, mais seulement une variété fondée sur la multiplicité des accidents".

Abélard réfute cette doctrine en démontrant qu'à ce compte Socrate et un cheval sont une même chose. Le réaliste saint Anselme de Cantorbéry mort en 1109 critique Roscelin pour sa théorie de la Trinité "qui dit qu'en Dieu les trois personnes sont séparées". Selon Anselme Roscelin commet trois erreurs philosophiques qui sont à la base de ses erreurs théologiques : il assimile les substances universelles à des mots ; il ne met pas de différence entre la substance et ses accidents ou modalités ; il ne conçoit pas qu'il existe autre chose que des individus.

Que répondait Roscelin ? Dans sa lettre à Abélard de 1120, il se déclare à la fois opposé à l'arianisme (qui met une hiérarchie entre les personnes divines) et au sabellianisme (qui les absorbe dans l'unité de l'essence). Roscelin accuse Abélard sans le dire de cette dernière hérésie.

Roscelin s'appuie sur saint Augustin qui ne nie pas qu'il y ait trois Eternels, mais nie qu'il y ait entre eux une différence dans l'éternité. Abélard

critique Roscelin dans sa *Dialectique* et traite sa doctrine "si insensée que de prétendre qu'aucune chose n'est composée de parties, de même qu'il attribuait les espèces aux seul mots".

En résumé nous voyons donc Anselme, un réaliste, reprocher à Roscelin d'avoir une conception trop grossière des choses : de ne pas concevoir l'espèce, où tous les hommes sont un seul, et de ne pas séparer d'un animal sa couleur.

Abélard, un adversaire des réalistes, attaque aussi Roscelin sur la doctrine de l'individu entier et insécable : il le fait en philosophe et en théologien.

Quelle était véritablement la philosophie de Roscelin ? Roscelin et Abélard s'opposent aux réalistes l'un et l'autre sans être d'accord entre eux.

En fait, au début du XIe siècle et encore au début du XIIe le savoir véritable portait encore sur le langage et notamment sur la grammaire et la sémantique. Nous pouvons pressentir que la dissension théologique entre Roscelin et Abélard résulte de conceptions différentes quant à la sémantique. La fonction du nom est double : il signifie et il réfère : le nom cheval signifie une espèce animale et réfère à Cocotte ou Bucéphale. Dans une lettre virulente à Abélard, Roscelin le traite de pseudo-dialecticien et pseudo-chrétien, sans parler de Pierre-incomplet !

En bref, Roscelin fut un personnage important dans son siècle ; les polémiques qu'il a soulevées attestent de sa notoriété et du poids que l'on reconnaissait à ses opinions.

En matière de philosophie ses vues sont fortes et de portée longue. Sa conception de l'individualité anticipe sur un courant théorique qui s'est poursuivi au long du Moyen Age à travers de nombreuses écoles, jusqu'aux logiciens nominalistes du XIVe siècle. Il en aura été le "puissant précurseur".

Il faut souhaiter que se poursuivent les recherches en cours, pour que cette grave lacune de l'histoire de la philosophie médiévale soit comblée.

**13 décembre, au Lycée Pierre d'Ailly**

**Sophie CORROYER**

Réunion commune à la Société historique  
et à la Société d'Histoire moderne et contemporaine

*L'urbanisme à Compiègne dans la seconde moitié du XVIIIème siècle*

Sophie Corroyer présente une partie de son mémoire de maîtrise présenté en Sorbonne sous la direction de Jean-Pierre Poussou. A l'origine de son travail, deux études : celle d'Olivier Koval "Contribution à l'histoire urbaine de Compiègne", parue dans *Les Annales historiques compiégnoises*